RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 41

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 18 décembre 2019

OBJET :

DE-19-12-1-37) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU CLOS ET DU COUVERT DE L'HOTEL DE VILLE ET DES ETUDES PREALABLES D'AMENAGEMENT DES ABORDS DU CHATEAU DE VINCENNES

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix-huit décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 05 décembre 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absents excusés : Mme KISILAK (pouvoir à Mme COUSTEIX), Mme TOP (pouvoir à M. DENHEZ).
Absents : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191218-lmc1H6910H1-DE
Date de réception en Préfecture : 20/12/2019
Date de Publication : 20/12/2019

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191218-lmc1H6910H1-DE
Date de réception en Préfecture : 20/12/2019
Date de Publication : 20/12/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil de la Métropole du Grand Paris CM2016/09/21 du 30 septembre 2016 concernant la création du Fonds d'Investissement Métropolitain.

Vu le champ d'action du Fonds d'investissement métropolitain visant à accompagner les acteurs publics dans le développement de leur périmètre par le cofinancement de projets locaux inscrits dans les compétences métropolitaines ;

Considérant la volonté de la Ville de Vincennes de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'aménagement des abords ouest du Château de Vincennes afin d'améliorer la visibilité et l'attractivité du site ;

Après avis de la commission Culture et Tourisme du 13 décembre 2019,

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Habitat, Démocratie participative et Vie des quartiers du 11 décembre 2019,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Sollicite une subvention de 130 000 € auprès de la Métropole du Grand Paris via son Fonds d'investissement métropolitain pour la réalisation d'un avant-projet sommaire et d'un avant-projet définitif à l'appui des diagnostics et des relevés utiles pour l'aménagement des abords ouest du Château de Vincennes.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer la convention de financement avec la Métropole du Grand Paris ainsi que tout document relatif à l'attribution de cette subvention.

ARTICLE III : Dit que la recette sera imputée aux chapitre et article correspondants du budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191218-Imc1H6910H1-DE
Date de réception en Préfecture : 20/12/2019
Date de Publication : 20/12/2019